

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

**Point 7 (c) de l'ordre du jour**

**CX/PR 07/39/7**

**Avril 2007**

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**

**COMITE DU CODEX SUR LES RESIDUS DE PESTICIDES**

**Trente-neuvième session**

**Pékin, Chine, du 7 au 12 mai 2007**

**DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LES METHODES D'ANALYSE POUR LES  
PESTICIDES LIPOSOLUBLES DANS LE LAIT ENTIER ET LES MATIERES  
GRASSES DU LAIT**

(Préparé par IAEA)

## INTRODUCTION

1. Basé sur les commentaires de l'Australie sur 'CL 2006/9-PR, Part D – point 4 : 'Méthodes d'Analyse pour les pesticides liposolubles dans le lait entier et les matières grasses du lait' les approches en vue de l'harmonisation de l'analyse des résidus de pesticides dans le lait et les produits du lait sont soumises à l'attention du CCPR.

## CONTEXTE

2. Il existe différentes pratiques pour déterminer la teneur en résidus de pesticide dans le lait entier ou dans les matières grasses du lait, pouvant conduire à des résultats et problèmes se rapportant à la non équivalence des résultats. Ceci est principalement dû aux différentes techniques de séparation de la matière grasse et à la phase aqueuse du lait et finalement des produits du lait.

3. Les niveaux de résidus de pesticides constatés dans la phase grasseuse et aqueuse peuvent dépendre des propriétés physico-chimiques des ingrédients actifs et des méthodes de séparation physique utilisées. A cause des différentes opérations physiques pendant la procédure de séparation des lipides, les niveaux de pesticides déterminés peuvent changer par dégradation, absorption ou occlusion.

4. En outre, les différentes procédures d'analyse peuvent donner des résultats divergents même lorsque des méthodes de validation égales sont utilisées.
5. Il existe des inquiétudes concernant l'insuffisance de comparabilité des résultats et des problèmes en ce qui concerne la reconnaissance mutuelle des résultats lorsque différentes approches méthodologiques sont utilisées pour analyser le lait entier et/ou les fractions de matière grasse/aqueuses.

#### RECOMMANDATIONS

6. Le CCPR et le groupe de travail Ad Hoc doivent lors de la réunion du CCPR prendre l'initiative de collecter des informations et discuter des pratiques actuelles pour la détermination des résidus de pesticides dans le lait entier/les matières grasses du lait dans les différents pays.
7. Une fois un accord trouvé par la communauté scientifique, une proposition sera soumise, dans laquelle des méthodes seront recommandées par le CCPR pour une application universelle.
8. Les informations méthodologiques convenues doivent être soumises au CODX pour étude suivant la procédure par étapes du CODEX.

#### PROPOSITION

9. Une guidance officielle du CODEX doit être élaborée en vue de pratiques unifiées et approuvées pour la détermination des résidus de pesticides dans le lait entier/les matières grasses du lait pour améliorer l'uniformité/l'équivalence de la matrice des traitements du lait et des produits du lait et la comparabilité des constatations analytiques.